

1. Objectifs et contenu du cours

Ce cours donnera lieu à une exploration guidée des principales théories du récit. Il a notamment pour objectif d'aborder, tout en les confrontant les unes avec les autres, diverses approches théoriques complémentaires de manière à permettre la saisie la plus complète et la plus nuancée possible de la narrativité et de ses enjeux tant poétiques et sémiologiques qu'herméneutiques et anthropologiques. L'analyse des différentes formes et figures du discours narratif, à partir de textes littéraires (romanesques) tirés d'époques et de corpus variés et, accessoirement, d'extraits relevant de genres de discours diversifiés, nous permettra aussi de mettre la théorie à l'épreuve des textes et de leur interprétation et, en dernière analyse, de situer le récit littéraire par rapport à d'autres types de narration – discours historiographique, mythique, médiatique, etc.

2. BIBLIOGRAPHIE

Corpus (obligatoire)

Madame Bovary, Gustave Flaubert (1857)

L'enfant de sable, Tahar Ben Jelloun (1985)

Et au pire, on se mariera, Sophie Bienvenu (2011)

Et une œuvre au choix parmi les deux suivantes

Le crieur de nuit, Nelly Allard (2010)

Limonov, Emmanuel Carrère (2011)

Un recueil de textes théoriques, qui feront l'objet de présentations magistrales et de discussions en classe, ainsi qu'une bibliographie critique détaillée seront fournis au premier cours.

3. ÉVALUATION

Un compte rendu court (5 pages) d'un texte théorique à l'étude : **20 %**

Une courte réflexion critique écrite (3 pages) portant sur un phénomène (politique, social, culturel, «d'actualité», etc.) extérieur au domaine littéraire et mobilisant la perspective d'analyse ou certaines notions offertes par l'une ou l'autre des théories du récit : **20 %**

Un examen de mi-session : **30 %**

Un travail final : **30 %**